

PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
d'OING-SERVICE le 27 JANVIER 2016

La Présidente d'OING-Service ouvre la séance à 17h10 dans la salle G04 de l'Agora au Conseil de l'Europe.

Les feuilles de présence émargées indiquent la participation de 34 OING, membres d'OING-Service, représentées : AEH, AEP, AERDQ, AIC, ANDANTE, ATD, CARITAS, CCEG, CECIF, CESP, CISV, CITI, CIVILSCAPE, EAICY, EN/RE, EOI, ESAN, EUROCEF, FBU, FEDE, FEDEPSY, FIAPA, GEFDU, GERFEC, JUPAX, ME, MIIC, RED, SIE, UCAPE, UEF, UIHL, UMOFC, UNAEC-Europe.

1. Ordre du Jour

L'ordre du jour de l'Assemblée est adopté à l'unanimité, après que la Présidente a proposé que le Règlement Intérieur soit présenté avant le montant des cotisations.

2. AGO du 24/06/2015

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 24 juin 2015, tel que disponible sur le site de l'association, est adopté à l'unanimité.

3. Rapports moral et financier 2015 - votes

Maritchu Rall, Présidente, présente le rapport moral 2015, joint en annexe de ce procès-verbal.

Puis Marie-José SCHMITT, Trésorière, présente le rapport financier qui fait l'objet d'une présentation Powerpoint devant l'Assemblée.

Alors que le budget prévisionnel était en recettes de 28.000 €, celles-ci n'ont été que de 24.838,71 €. La différence provient pour l'essentiel de moindres cotisations reçues, en baisse de 11,5% par rapport à 2014 (127 OING cotisantes en 2015).

Les dépenses, qui s'élèvent à 24.314,44 €, correspondent pour environ 75% à des remboursements de frais pour les activités de la Conférence des OING, conformément aux objectifs statutaires d'OING-Service, le reste étant des honoraires pour l'expert-comptable, des frais de fonctionnement et des dépenses de repas qui sont remboursés par ailleurs.

Le Compte de résultat fait ainsi ressortir un léger excédent de 524, 27 € qu'il est proposé de verser au Report à nouveau. Le Bilan de l'exercice indique une trésorerie au 31/12/2015 de 24.030,36 € et des fonds propres de 20.809,26 €, ce qui représente 60% du budget prévisionnel 2016.

M. Philippe Burcklé, Expert-comptable, chargé par OING-Service d'assurer la clôture des comptes de l'association, indique à l'Assemblée que le bilan tel qu'il est présenté est conforme aux relevés bancaires et aux pièces comptables qui ont été mises à sa disposition.

Puis Jean-Philippe Durrenberger, Réviseur aux comptes, présente son rapport : il confirme qu'après avoir examiné les pièces comptables et leurs justificatifs, l'ensemble des écritures est exact ; il a pu vérifier la bonne tenue de la comptabilité et demande le quitus pour la Trésorière.

La Présidente remercie vivement Jean-Philippe Durrenberger pour son travail et son rapport.

Des participants souhaitent que le rapport financier soit distribué sur papier à l'ensemble des membres présents aux Assemblées Générales. Le Bureau étudiera la réponse qui pourra être apportée à cette demande, tout en respectant la confidentialité de données personnelles.

Le rapport moral est adopté par l'Assemblée avec 29 voix pour, 2 abstentions et 0 contre.
Le rapport financier est adopté par l'Assemblée avec 26 voix pour, 5 abstentions et 0 contre.

4. Règlement Intérieur

Le Règlement Intérieur, établi par le Bureau et adopté la veille par le Conseil d'Administration, a été distribué aux participants présents à l'Assemblée Générale, en version française ou anglaise. Laurent Grégoire le présente brièvement en rappelant que son objectif est de préciser un certain nombre de points non explicités dans les Statuts votés l'an dernier.

Le Règlement Intérieur est adopté par l'Assemblée avec 29 voix pour, 2 abstentions et 0 contre.

5. Montant des cotisations

Il est proposé à l'Assemblée que le montant des cotisations pour 2016 soit :

- Cotisation normale : 150 €
- Cotisation réduite : 120 €
- Cotisation de soutien : 200 € et +.

Dans le débat qui suit avec quelques interventions de participants, il est notamment rappelé qu'un certain nombre des personnes qui viennent aux sessions prennent elles-mêmes à leur charge leurs frais de déplacement. Il est souhaité que davantage d'OING cotisent pour faciliter la mise en œuvre du plan d'action de la Conférence des OING.

L'Assemblée adopte ce montant des cotisations avec 30 voix pour, 1 abstention et 0 contre.

6. Priorités 2016 et budget prévisionnel

La Présidente présente 3 priorités pour OING-Service en 2016 :

1. Augmenter le nombre d'OING cotisantes au-delà de l'année précédente ;
2. Assurer une excellente gestion des remboursements qui vont fortement s'accroître puisque, conformément à un nouvel accord, tous les déplacements des représentants de la Conférence à des activités du Conseil seront dorénavant assurés par OING-Service. En contrepartie la subvention du Conseil de l'Europe doit passer de 4.000 à 12.000 € ;
3. Poursuivre notre action de plus de transparence et de rigueur.

Ceci se traduit par un budget prévisionnel d'un montant total de 34.700 €. Ce budget est présenté suivant le plan comptable associatif français, conformément au Règlement Intérieur qui vient d'être adopté.

L'Assemblée adopte ce budget prévisionnel à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente clôt la séance à 18h10, en remerciant vivement les interprètes et tous les participants de cette Assemblée.

Michel JULIEN, Secrétaire d'OING-Service